

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1725

Artikel: Se racheter une bonne conduite (17 mars 2007)
Autor: Danesi, Marco / Estermann, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Se racheter une bonne conduite (17 mars 2007)

Marco Danesi (17 mars 2007)

Le pot d'échappement passe à la caisse. Il est désormais possible de compenser les émissions de gaz carbonique des voitures, comme d'un vol en avion. Myclimate, une fondation issue de l'Ecole polytechnique de Zurich, a inventé un système qui calcule le tarif à payer suivant la quantité de CO₂ émise. Par exemple, 10000 kilomètres valent 273 francs pour une voiture standard responsable de 2,4 tonnes de gaz rejetés dans l'atmosphère.

Ensuite, via le site Internet de la fondation, l'automobiliste responsable verse le montant correspondant à son empreinte climatique. L'argent récolté finance ainsi des projets encourageant le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Rien d'obligatoire, bien sûr, dans un pays où prévention, encouragement et volontariat sont les maîtres mots dans la lutte contre la pollution à peine relayée par quelques taxes (carburants, camions, etc.) bien timides, toutefois, face à l'ampleur du problème. Et que dire de l'impact discutable des compensations des émissions sur les comportements des usagers et sur leur consommation d'énergies rachetant les dommages d'une «mauvaise» conduite qui ne changera probablement pas ? Finalement, seule la combinaison de mesures diverses risque d'aboutir à une réduction de CO₂. Donc compensation oui, mais à la condition de tout faire pour stimuler une baisse significative des besoins énergétiques via des initiatives volontaires certes, mais assorties de contraintes et de taxes dissuasives, dont les revenus devraient être utilisés pour développer transports publics, mobilité douce, énergies renouvelables et économies énergétiques.

En Suisse, près de 4 millions de véhicules parcourent 55 milliards de kilomètres chaque année et dégagent 11 millions de tonnes de CO₂, un quart des émissions totales du pays.

Pour en savoir plus, DP a interrogé René Estermann de Myclimate.

Comment calcule-t-on les émissions de CO₂ ?

Nos calculs utilisent les données fournies par l'Ecole polytechnique de Zurich et l'Office fédéral de l'environnement, ensuite c'est Myclimate qui se charge de les développer et de les mettre à jour en fonction des connaissances nouvelles dans le domaine.

Comment établissez-vous les tarifs des compensations:

Nos tarifs dépendent des coûts générés par les projets de protection du climat. Au minimum 80% du montant des compensations encaissées par Myclimate financent des projets de la plus grande qualité possible, dont la fondation assure le soutien à long terme. Comme, par exemple, le Gold Standard Project – un programme international en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Ou la réduction du CO₂ qui coûte en Suisse 3 à 5 fois plus que dans les pays en développement. Dès lors que les changements climatiques concernent la planète entière, Myclimate s'engage dans des pays émergents et du Tiers-monde, où nous pouvons réaliser un grand nombre de projets avec les moyens, même limités, à notre disposition.

De quelle manière sont choisis les projets ?

Myclimate retient exclusivement les projets développant les ressources renouvelables et leur efficacité. Il s'agit en somme d'accélérer le passage du fossile au renouvelable et durable. Chaque projet est mis au point, validé et réalisé suivant les principes du «mécanisme pour un développement propre» (CDM, Clean Development Mechanism, régit par le UNFCCC, une convention des Nations Unies). Celui-ci offre la possibilité aux pays industrialisés, comme la Suisse, de financer des projets luttant contre les modifications climatiques dans les régions en développement ou émergentes, et de remplir ainsi une partie de leurs obligations internationales en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, conformément au Protocole de Kyoto.

Quels sont les montants recueillis?

Au début du mois d'avril, nous publierons les chiffres dûment vérifiés pour 2006. Pour le moment, les montants en cause sont encore modestes, mais en rapide progression, au rythme de 100% au moins par an. Et depuis novembre 2006, avec la publication du «Rapport Stern» sur les changements climatiques et la sortie du film d'Al Gore (An inconvenient Truth), les demandes de compensation ont pris l'ascenseur, doublant d'un mois à l'autre. A l'heure actuelle, nous sommes à la veille de faire un bond en avant spectaculaire.